

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS

SEANCE DU 30 MAI 2016

DELIBERATION N°2016-36

**OBJET : Compte-rendu du Conseil d'administration des 1^{er} avril et 9 mai 2016.
Compte-rendu de la réunion, le 1^{er} avril 2016, des membres élus et des personnalités
déjà désignées du conseil d'administration de la mandature 2016-2020.**

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 19,

DECIDE

D'APPROUVER à l'unanimité

- le compte rendu du Conseil d'administration du 1^{er} avril 2016 tel que modifié en séance ;
- le compte rendu de la 1^{ère} séance du Conseil d'administration du 9 mai 2016. ;
- le compte rendu de la 2^e séance du Conseil d'administration du 9 mai 2016. tel que modifié en séance ;
- le compte rendu de la réunion, le 1^{er} avril 2016, des membres élus et des personnalités déjà désignées du conseil d'administration de la mandature 2016-2020.

Fait à Tours, le 31 mai 2016

Le Président,



Philippe VENDRIX

Affaires juridiques
CLR/n°16-256

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DES MEMBRES ELUS ET DES PERSONNALITES DEJA
DESIGNEES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MANDATURE 2016-2020
1^{er} AVRIL 2016**

Membres présents

M. Loïc Vaillant, Président de l'Université ;

Mme Chantal Barin-Le Guellec ; Mme Anne Besnier ; M. Hamza Braïja ; M. Benjamin Caquet ; M. Bastien Collinot ; Mme Jade Delage ; Mme Anne Duittoz ; M. Nicolas Ducourtieux ; M. Jean Fabbri ; M. Lavergne Benjamin ; Mme Yasmine Lebailly ; Mme Corinne Manson ; Mme Hélène Maurel-Indart ; M. Pascal Meichel ; M. Emmanuel Néron ; Mme Claude Ophèle ; M. Kilian Raschel ; Mme Pascale Reverdiau ; M. Philippe Roingeard ; Mme Emily Rosenfeld ; Mme Juliette Rousseau ; M. Clovis Tauber ; M. Emmanuel Thibault ; Mme Dominique Vaillant ; M. Philippe Vendrix ; M. Benoit Wolf.

Ont donné procuration

Mme Catherine Belzung à M. Philippe Roingeard ;
Mme Mathilde Gralepois à Mme Corinne Manson.

Excusée

Mme Christelle Dutilleul.

Participaient à titre consultatif

M. Alain Roncin, vice-président du Conseil d'administration, chargé des moyens et de la qualité ; M. Alain Botton, directeur général des services ; M. Christophe Le Roch, adjoint au directeur général des services ; M. Christophe Chasseguet, directeur du Cabinet, M. Jordan Challier, élu suppléant étudiant.

*

Le quorum étant acquis, M. le Président ouvre la séance en saluant les nouveaux membres qui ont été élus le mois dernier. Il les invite à se présenter.
Les membres du conseil se présentent.

*

POLITIQUE GENERALE

Affaires générales, juridiques et statutaires

Désignation de personnalités extérieures

M. le Président rappelle que la loi impose la tenue de cette séance. Il s'agit de compléter le conseil d'administration en désignant les quatre personnalités extérieures encore manquantes, puisque les trois représentants des collectivités locales et la représentante de l'INRA sont connus. C'est seulement lorsqu'il sera au complet que le conseil pourra élire le nouveau président, le 9 mai. D'ici là, il revient au président en exercice de présider le nouveau conseil, même s'il ne prend pas part à ses votes.

M. Le Roch rappelle qu'il existe une obligation légale de parité entre femmes et hommes. Cette parité s'apprécie sur l'ensemble des personnalités extérieures. Comme les quatre personnalités connues sont deux femmes et deux hommes, il faut désigner deux femmes et deux hommes.

M. le Président présente ensuite les candidatures qui lui ont été transmises.

M. Fabbri aurait souhaité deux réunions avant de procéder à la désignation de ces personnalités. Cela aurait permis d'échanger sur les personnes à solliciter et sur les équilibres à bâtir notamment pour la représentation des forces économiques et sociales. Se pose aussi la question de la liaison avec l'enseignement du second degré, puisque c'est le rôle de l'université d'accueillir les lycéens et de leur offrir une formation de nature différente de celle qu'ils ont connue au lycée. La question de la désignation des personnalités extérieures est donc plus complexe qu'il ne semble.

M. Wolf souligne qu'il s'agit d'un exercice nouveau, avec appel public à candidature et volonté du législateur de préciser la qualité des personnalités extérieures. Il insiste particulièrement sur la désignation du représentant de l'enseignement secondaire qu'il pense mieux adapté à un chef d'établissement. S'agissant du représentant des organisations syndicales de salarié, il soutient fortement la candidature de M. Sébastien Lambert, délégué CFDT du CEA.

M. Fabbri s'interroge sur la nécessité de voter, alors que l'élection du président n'interviendra que dans cinq semaines. Il y a donc le temps de convoquer une autre réunion pour désigner les personnalités extérieures. Il souhaite que le débat se poursuive. S'agissant du choix du représentant des organisations syndicales de salarié, il soutient la candidature de M. Bariaud de la CGT, qui lui semble particulièrement bien adaptée dans le contexte actuel de contestation sociale. Quant au représentant de l'enseignement secondaire, il n'est pas certain qu'un chef d'établissement soit le choix le plus judicieux, sachant que nombreux sont ceux qui n'ont pas été enseignants. Il souligne par ailleurs que chacun a pu constater le taux d'absentéisme très élevé des personnalités extérieures. C'est pourquoi il souhaite que, cette fois, soient choisies des personnes qui siègeront et apporteront une réelle contribution aux travaux du conseil.

M. le Président fait d'abord observer que certaines personnalités extérieures ont figuré parmi les membres les plus assidus du conseil sortant. Pour sa part, il considère que la publicité faite dans la *Nouvelle République* et sur le site internet de l'Université était bien suffisante pour susciter des candidatures. Il ne croit pas qu'un report serait de nature à susciter de nouvelles candidatures. C'est pourquoi il propose de passer au vote.

La séance est suspendue à la demande de M. Fabbri.

La séance reprend et M. le Président propose de passer au vote qui se décomposera en deux phases :

- D'abord, un vote pour chaque catégorie de personnalité extérieure ;
- Ensuite, un vote global sur la liste constituée des personnalités arrivées en tête dans leur catégorie.

- **Personne assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise**

M. Emmanuel Hervé, directeur général d'Hervé Thermique, seul candidat est proposé par 24 voix pour et 3 abstentions.

- **Représentant des organisations représentatives des salariés**

Il y a 3 candidats qui obtiennent :

- M. Alain Bariaud (CGT) : 6 voix ;
- M. Sébastien Lambert (CFDT) : 17 voix ;
- Mme Barkaroum Reailli (CFDT) : 1 voix

- **Représentant d'une entreprise employant moins de cinq cents salariés**

Mme Catherine de Colbert, membre du directoire de la Cartonnerie Oudin, seule candidate est proposée par 24 voix pour et 3 abstentions.

- **Représentant d'un établissement d'enseignement secondaire.**

Il y a 3 candidats qui obtiennent :

- Mme Carole Faisandier, proviseure et ancienne étudiante de notre Université : 20 voix ;
- M. Thomas Soulac, professeur certifié d'histoire-géographie et ancien étudiant de notre Université : 3 voix ;
- M. Sylvain Girard ; professeur d'EPS : 3 voix.

M. le Président propose de voter sur la liste constituée des personnalités arrivées en tête dans leur catégorie, à savoir :

- M. Emmanuel Hervé ;
- M. Sébastien Lambert ;
- Mme Catherine de Colbert ;
- Mme Carole Faisandier.

La liste proposée est adoptée par 23 voix pour, 3 contre et 2 abstentions.

*

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 12 h 10.

A Tours, le 4 avril 2016

Le Président,



Loïc VAILLANT

Affaires juridiques

CLR/n°16-255

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS
Séance du 1^{er} avril 2016**

Membres présents

M. Loïc Vaillant, Président de l'Université ;
M. Gilbert Makassy, chef de la Division de l'enseignement supérieur au rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours, représentant Madame le Recteur, Chancelier des Universités d'Orléans et Tours ;

Mme Florence Alazard ; Mme Anne Besnier ; M. Jean-Louis Bouquart ; M. Stéphane Bourliataux-Lajoinie ; M. Jérôme Casas ; M. Didier Cheramy ; Mme Laurence Cornu-Bernot ; Mme Martine Courtois ; M. Yves Lauvergeat ; M. Samuel Leman ; Mme Claude Ophèle ; M. Benoît Wolf.

Ont donné procuration

Mme Hélène Bertheleu à Mme Martine Courtois ;
M. Alexandre Chas à M. Loïc Vaillant ;
M. Thibault Coulon à M. Loïc Vaillant ;
Mme Marie-Luce Demonet à M. Jérôme Casas ;
Mme Nathalie Moreau à Mme Florence Alazard.

Excusée

Mme Isabelle Laffez.

Participaient à titre consultatif

M. Alain Roncin, vice-président du Conseil d'administration, chargé des moyens et de la qualité ; M. Emmanuel Lesigne, vice-président chargé de la recherche et de la valorisation ; Mme Nadine Imbault, vice-présidente chargée de la formation initiale et continue ; Mme Bénédicte Delaunay, vice-présidente chargée de la vie étudiante, du handicap, de l'égalité et de la diversité ; M. Roger Fontaine, vice-président aux relations sociales, chargé de la vie universitaire et de la politique de l'emploi ; M. Alain Botton, directeur général des services ; M. Christophe Le Roch, adjoint au directeur général des services ; M. Christophe Chasseguet, directeur du Cabinet ; M. Bernard Buron, directeur de l'UFR arts et sciences humaines ; M. Philippe Vendrix, directeur de l'UFR CESR ; M. Alexis Chommeloux, directeur de l'UFR lettres et langues ; Mme Nathalie Albert, directrice de l'UFR droit, économie et sciences sociales ; M. Jean Fabbri, directeur de l'UFR sciences et techniques ; M. Patrice Diot, directeur de l'UFR médecine ; M. Yves Raingeaud, directeur de l'IUT de Tours ; M. Emmanuel Néron, directeur de l'EPU ; Mme Manuelle Ruilier, directrice des ressources humaines ; M. Bruno Boissavit, directeur du Service commun de documentation.

*

Le quorum étant acquis, M. le Président ouvre cette dernière séance de la mandature, puisque des élections ont eu lieu le mois dernier, qui déboucheront sur l'élection d'un nouveau président le 9 mai.

*

Approbation de compte rendu

Compte rendu du Conseil d'administration du 29 février 2016

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte rendu (cf. P. J.).

POLITIQUE GENERALE

Informations du président

1 – Mise en place de la COMUE

M. le Président indique que les différents collèges constituant le conseil d'administration de la COMUE sont maintenant connus. Le conseil doit se réunir le 7 avril pour élire le président de la COMUE. Il rappelle qu'il est candidat à cette présidence et que, s'il est élu, il démissionnera de ses fonctions de président de l'Université de Tours, puisque les deux mandats sont incompatibles.

2 – Sélection à l'entrée en 2^e année de master

M. le Président rappelle que notre Université, comme beaucoup d'autres, a perdu un contentieux avec une étudiante qui, ayant obtenu sa 1^{ère} année de master dans notre établissement, n'y était pas admis en 2^e année. Cette situation résulte de la non-parution d'un décret d'application de la loi de 2004. Ce décret, qui listera les formations ayant exceptionnellement le droit de sélectionner, devrait paraître très bientôt. La Conférence des présidents d'universités a demandé aux établissements de faire connaître au Ministère les formations pour lesquelles elles souhaitent sélectionner.

Mme Imbault indique qu'une réunion s'est tenue la semaine précédente avec les correspondants pédagogiques des composantes concernées pour établir une liste. Elle estime que la sélection, qui interviendra au niveau de la mention, devrait être autorisée en psychologie et dans certaines mentions de droit. Il ne faut demander la sélection que pour les mentions dont toutes les spécialités sont sous tension. S'il existe des spécialités peu recherchées au sein d'une mention, il ne faut demander l'inscription de cette mention sur la liste, car ses spécialités peu recherchées pourront être proposées aux étudiants refusés dans les autres spécialités de la mention.

Affaires générales, juridiques et statutaires

1 – Prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la réhabilitation thermique du site Jean-Luthier

M. le Président rappelle que le Conseil l'avait autorisé à emprunter 16 M € pour la réhabilitation du site Tanneurs. Avec l'accord de la Région qui a accepté de mettre 5 M € dans la réhabilitation du site Tanneurs, l'Université a réorienté ses financements et a contracté un prêt de 5 M € sur 20 ans auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) pour la rénovation énergétique du site Jean-Luthier. Il convient maintenant d'obtenir l'accord de nos tutelles académiques et financières. Il souligne que, compte tenu du bas taux d'intérêts, ces derniers sont largement couverts par les économies réalisées sur le chauffage grâce à cette réhabilitation.

Le Conseil approuve par 15 voix pour et 2 abstentions le prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la réhabilitation thermique du site Jean-Luthier.

2 – Convention constitutive du groupement d'intérêt scientifique « Collegium Santé Centre Val-de-Loire »

M. le Président explique les motifs qui ont conduit à la constitution de ce groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Collegium Santé Centre Val-de-Loire » (cf. P. J.) :

- il existe de forts besoins en personnel de santé sur la Région Centre, qui est la dernière région française en ce domaine ;

- le travail en équipe se développe entre médecins, pharmaciens et paramédicaux, mais les formations restent séparées, d'où un souci de rapprochement entre les formateurs ;
- les professions médicales tendent à évoluer vers la collation de grades universitaires, or notre Université est la seule dans la Région qui a un secteur « santé ».

Le Conseil approuve à l'unanimité la convention constitutive du groupement scientifique « Collegium santé Centre Val de Loire ».

3 – Convention constitutive du groupement scientifique « Centre régional de simulation en santé de Tours »

M. Diot indique que cette convention (cf. P.J.) vise à favoriser l'apprentissage par simulation dans le domaine de la santé en développant :

- une offre de formation ;
- une coopération en matière de recherche ;
- la valorisation et le transfert de connaissances scientifiques et techniques ;
- l'utilisation en commun d'infrastructures et de plateformes.

Le Conseil approuve à l'unanimité la convention constitutive du groupement scientifique « Centre régional de simulation en santé de Tours ».

4 – Convention de participation à la formation initiale avec l'Etablissement français du sang

M. le Président indique qu'il s'agit de regrouper dans une seule convention (cf. P. J.) les interventions de l'Etablissement français du sang.

Le Conseil approuve à l'unanimité la convention de participation à la formation initiale avec l'Etablissement français du sang.

5 – Convention avec le CHU d'Orléans relative au recrutement en kinésithérapie et psychomotricité

M. le Président indique qu'il est urgent de signer cette convention (cf. P.J.) applicable à nos étudiants en formation cette année. Elle réserve :

- 63 places aux étudiants de PACES et 6 places aux étudiants de la licence « sciences de la vie » à l'Ecole de kinésithérapie ;
- 8 places à la PACES et 3 à la licence « sciences de la vie » en psychomotricité.

Le Conseil approuve à l'unanimité la convention avec le CHU d'Orléans.

6 – Convention avec la Croix-Rouge française relative au recrutement en ergothérapie

Mme Imbault indique que la convention (cf. P.J.) réserve 5 places à la PACES et 5 à la licence « sciences de la vie » pour la formation des ergothérapeutes.

Le Conseil approuve à l'unanimité la convention avec la Croix-Rouge française.

7 - Convention avec l'Université de Rennes relative aux écoles d'orthophonie

M. Diot indique qu'il s'agit de l'organisation d'un concours commun aux écoles d'orthophonie (cf. P.J.).

Le Conseil approuve à l'unanimité la convention avec l'Université de Rennes.

8 – Protocole relatif à la déclaration d'inutilité d'une partie des fonciers du site Plat d'étain

M. le Président retrace l'historique de cette convention (cf. P.J.). Il rappelle qu'il s'est jusqu'à présent refusé à signer la déclaration d'inutilité des parcelles correspondant à la voirie. Il considère qu'aujourd'hui les propositions formulées par la SET, soit 120 places de parking et un garage pour

deux-roues pouvant abriter 60 vélos et 5 motos, sont conformes aux attentes de l'Université. C'est pourquoi il propose de ratifier cette convention.

M. Roncin suggère de prévoir l'achat ultérieur d'une cinquantaine de places dans le parking silo qui sera construit lors de l'aménagement du quartier.

M. Wolf invite à replacer le projet dans l'aménagement du quartier, comme site ouvert sur la ville. Il aurait aimé des projections sur l'évolution du quartier.

M. Roncin souligne que toutes les opérations d'aménagement du site seront désormais à la charge de la SET, alors que c'est l'Université qui en bénéficiera.

M. le Président insiste sur le caractère privatif des places de parking. Il rappelle aussi que l'Université n'est qu'affectataire des lieux et que, si nous bloquons encore la procédure, l'Etat peut très bien décider de traiter directement avec la SET. Nous risquerions alors de perdre beaucoup, car les propositions qui nous sont faites sont incomparablement plus favorables que les propositions initiales.

Le Conseil approuve par 15 voix pour et 1 contre le protocole relatif à la restitution de parkings sur le site universitaire du Plat d'étain.

Ressources humaines

1 – Utilisation du poste de professeur certifié n°724

M. le Président rappelle que cet emploi de certifié de documentation avait été attribué à l'IUT de Tours pour un recrutement en anglais. L'IUT préfère un poste en lettres pour le DUT « gestion des entreprises et des administrations ».

Le conseil approuve à l'unanimité la proposition d'utilisation du poste en lettres.

2 – Poste de maître de conférences de 16^o/7^o sections

M. le Président propose la création d'un poste d'enseignant-chercheur pour l'Ecole d'orthophonie de l'UFR médecine. Il s'agit de répondre à un besoin urgent. La personne qui occupera ce poste doit être orthophoniste, mais en l'absence d'une telle spécialité au CNU, elle relèvera des sciences du langage ou de la psychologie. L'équipe de recherche la plus adaptée à ce profil est l'équipe « Education, Ethique, Santé » (EES).

M. Diot confirme la nécessité de renforcer la filière orthophonie pour faire face à l'accroissement de la demande de formation. Il souligne que la proposition résulte de la réflexion qu'il a menée avec le président et le directeur de l'UFR arts et sciences humaines. Sans doute a-t-elle été mal comprise comme en témoigne le vote négatif émis par la commission de la recherche (CR). ~~Il admet que l'équipe EES ne fonctionne sans doute pas encore selon les critères administratifs classiques,~~ mais il espère que les explications fournies depuis le vote de la CR ont dissipé les malentendus.

Mme Alazard considère qu'il ne faut prendre en compte que le vote émis par la CR du nouveau conseil académique. Elle propose, au nom de la cohérence, que ce point soit retiré de l'ordre du jour et renvoyé à la prochaine séance devant le nouveau conseil d'administration. Elle le juge d'autant plus souhaitable que les collègues du Département de psychologie n'ont pas été associés à la réflexion sur ce poste, alors que ce Département est connu pour avoir un énorme déficit en postes en raison de sa charge d'enseignement.

Mme Cornu-Bernot souligne que le conseil d'administration a déjà voté le principe de ce poste, dont elle justifie la création.

M. Lesigne rappelle les raisons du vote négatif de la CR. Ses membres ont considéré que le poste étant affecté à deux sections du CNU, ~~le moindre des choses~~ aurait été d'associer les membres de ces deux sections à la réflexion, ce qui n'a pas été le cas.

Le Conseil d'administration approuve par 15 voix pour et 2 contre l'ouverture au concours d'un poste de maître de conférences de 16^o/7^o sections.

3 – Déploiement du RIFSEEP pour les corps d'encadrement et les emplois fonctionnels

M. le Président présente le dispositif (cf. P.J.) qui a déjà été examiné au comité technique.

Le Conseil d'administration approuve la proposition par 15 voix pour et 2 abstentions.

Recherche, Ecoles doctorales & Valorisation

Compte rendu de la commission de la recherche du 23 février 2016

M. Lesigne présente le compte rendu (cf. P.J.) de la commission de la recherche (CR).

La CR a été informée :

- sur l'appel à projets chaires CPE – CPU – CDEFI ;
- des projets Studium déposés par les équipes de recherche de notre Université ;
- de changements dans les directions d'équipe.

La CR a examiné le projet d'unification des éléments d'organigramme technique de projet (eotp) sur les prestations.

La CR a approuvé la proposition de l'INRA de déposer les dossiers HCRES des équipes mixtes ISP et PCR.

Le conseil approuve à l'unanimité les propositions ayant reçu un avis favorable de la CR du 23 février 2016.

Etudes, Vie de l'étudiant et Culture

1 – Compte rendu de la Commission de la formation et de la vie universitaire du 3 mars 2016.

Mmes Imbault et Delaunay présentent le compte rendu (cf. P.J.) de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

La CFVU a entendu une information sur :

- la campagne d'évaluation 2016-2017 par l'HCRES ;
- le Centre de formation d'apprentis inter universitaire Région Centre ;
- la déclinaison de l'offre de formation en compétences.

La CFVU a approuvé :

- la charte d'utilisation des réseaux sociaux ;
- la modification du règlement des études et des examens de licence et de master pour les étudiants d'échange ;
- le statut d'étudiant entrepreneur et le contrat d'engagement « étudiant-entrepreneur » ;
- des modifications de modalités de contrôle des connaissances et d'accès en session de rattrapage ;
- l'ouverture d'un diplôme ;
- des conventions avec :
 - o la Chambre nationale des praticiens de la médiation ;
 - o la Compagnie régionale des commissaires aux comptes d'Orléans (sous réserve de modifications de forme) ;
- des conventions de relations internationales avec :
 - o Universidad Nacional de Bogota (Colombie) ;
 - o Université de Bucknell, Lewisburg, Pennsylvanie (Etats-Unis) ;
- le compte rendu de la commission « aide aux projets » du FSDIE du 26 novembre 2015 ;
- le compte rendu de la commission d'exonération du 8 décembre 2015.

La CFVU a désigné 2 représentants étudiants à la commission « aide aux projets » du FSDIE.

Le conseil approuve à l'unanimité les propositions ayant reçu un avis favorable de la CFVU du 3 mars 2016.

2 – Modifications de modalités de contrôle des connaissances pour les étudiants des composantes du site Tanneurs

M. le Président indique que les manifestations contre la loi « Travail » ont entraîné des perturbations des activités d'enseignement sur le site Tanneurs. Il propose donc de modifier les modalités de contrôle des connaissances pour les étudiants des composantes du site Tanneurs compte tenu des circonstances exceptionnelles (cf. P.J.).

La possibilité est offerte à chaque étudiant de l'UFR arts et sciences humaines et de l'UFR lettres et langues de choisir, pour chaque élément pédagogique de la formation suivie en 2015-2016, entre la conservation des modalités de contrôle des connaissances initialement prévues et l'adoption d'un examen terminal du même type que celui prévu pour le régime spécial d'études.

Chaque étudiant fait connaître son choix à son UFR dans les conditions fixées par la composante. A défaut d'avoir fait connaître ce choix, l'étudiant est réputé avoir choisi de conserver l'intégralité des modalités initiales de contrôle des connaissances.

La date limite de soutenance des mémoires est repoussée au 30 septembre 2016.

Le conseil approuve à l'unanimité les modifications exceptionnelles des modalités de contrôle des connaissances pour les étudiants des composantes du site Tanneurs.

Affaires financières

Compte rendu de la commission des moyens

M. Roncin présente le compte rendu (cf. P. J.).

La commission a été informée de l'état des réserves au 31 décembre 2015.

La commission a approuvé :

- des tarifs de diplômes ;
- des admissions en non-valeur soumises par l'Agent comptable pour un montant hors taxe de 65 131,47 €.

Le conseil approuve à l'unanimité les décisions ayant reçu un avis favorable de la commission des moyens.

*

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 17 h 15.

A Tours, le 4 avril 2016

Le Président



Loïc VAILLANT

P. J. : 13.

Affaires juridiques
CLR/n°16-282

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS
1^{ère} Séance du 9 mai 2016

Membres présents

Mme Anne Besnier, doyen d'âge, présidente de séance ;
M. Gilbert Makassy, chef de la Division de l'enseignement supérieur au Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours, représentant Mme le Recteur ;

Mme Chantal Barin-Le Guellec ; Mme Catherine Beaumont ; M. Hamza Braija ; M. Benjamin Caquet ; M. Alexandre Chas ; Mme Catherine de Colbert ; M. Bastien Collinot ; M. Thibault Coulon ; Mme Jade Delage ; M. Nicolas Ducourtieux ; Mme Anne Duittoz ; Mme Christelle Dutilleul ; M. Jean Fabbri ; Mme Carole Faisandier ; M. Emmanuel Hervé ; M. Sébastien Lambert ; M. Benjamin Lavergne ; Mme Yasmine Lebailly ; Mme Corinne Manson ; Mme Hélène Maurel-Indart ; M. Pascal Meichel ; M. Emmanuel Néron ; Mme Claude Ophèle ; M. Philippe Prévost ; M. Kilian Raschel ; Mme Pascale Reverdiau ; M. Philippe Roingear ; Mme Emily Rosenfeld ; Mme Juliette Rousseau ; M. Clovis Tauber ; M. Emmanuel Thibault ; Mme Dominique Vaillant ; M. Benoît Wolf.

Ont donné procuration

Mme Catherine Belzung à M. Philippe Roingear ;
Mme Mathilde Gralepois à Mme Corinne Manson.

Participaient à titre consultatif

M. Alain Botton, directeur général des services ; M. Christophe Le Roch, adjoint au directeur général des services.

*

Le quorum étant acquis, Mme la Présidente ouvre la séance.

Affaires générales, juridiques et statutaires

Election du président

Mme la Présidente rappelle que cette séance a pour seul point à l'ordre du jour l'élection du président. Elle a reçu les candidatures de MM. Jean Fabbri et Philippe Vendrix. Ce dernier ne siège pas puisqu'il a démissionné de son mandat d'administrateur. A la différence de M. Fabbri, il sera donc appelé en séance uniquement pour faire sa présentation de 15 minutes, puis il se retirera.

M. CAQUET, benjamin du conseil, procède au tirage au sort pour déterminer l'ordre de présentation des candidats. La parole est d'abord à M. Fabbri.

M. Fabbri regrette que le très long processus électoral, près d'une année, n'ait pas été l'occasion d'un réel débat en raison du refus de ses concurrents. Il juge que cette inertie gestionnaire découle des intentions politiques révélées par les dernières lois concernant les universités. Il dénonce la fracture qui s'est installée entre gouvernants et gouvernés, fracture révélée par la participation électorale des étudiants, inférieure à 10 %, ce qui témoigne de leur indifférence ou de leur défiance. Il voit dans le fonctionnement du comité technique d'établissement un refus de prendre en compte les revendications sociales semblables à celui des pouvoirs publics nationaux.

Il propose donc de changer d'objectifs et de fonctionnement pour plus de démocratie réelle. Sa candidature s'inscrit dans une vision de la démocratie spécifique au monde universitaire : la collégialité.

Il dénonce les évolutions du service public d'enseignement supérieur, qui, malgré son manque de budget et d'emplois pour remplir ses missions essentielles de formation et de recherche, s'est lancé dans une dispendieuse course au gigantisme dont témoigne par exemple la ComUE Léonard de Vinci à laquelle nous participons. Il constate que les ressources que devaient théoriquement générées ces évolutions ne sont pas au rendez-vous, au contraire.

C'est pourquoi, à partir de ces constats et analyses, Ensemble à Tours a construit des propositions cohérentes :

- Lutte contre la précarité des personnels.
- Lien fort entre recherche et formation, avec défense du caractère pluridisciplinaire des formations et maintien de tous les masters comme de toutes les filières menacées.
- Fin des regroupements de services générés par le seul souci de réduire la masse salariale.

M. Fabbri présente ensuite 16 points d'action rompant nettement avec la politique de l'équipe sortante. Il termine en soulignant que le futur président doit lutter dans la ComUE comme à la CPU pour la défense de notre Université, du statut des personnels et du service public d'enseignement supérieur.

M. Vendrix est ensuite introduit en séance.

Il retrace brièvement son parcours universitaire en expliquant le cheminement qui l'a amené à déposer sa candidature. Celle-ci vise notamment à défendre les sciences humaines et sociales qui peinent souvent à trouver leur place au milieu des autres champs disciplinaires.

Notre Université est ancrée dans une ville et un territoire, au sein d'une petite région, relativement peu peuplée. Il y a donc un défi à relever, d'autant que Tours et son agglomération se rêvent métropole, ce qui ne sera possible qu'avec une université forte. Mais, elle va aussi devoir s'intégrer dans une ComUE, structure confédérale et interrégionale. Enfin, à l'heure de la mondialisation, se pose la place de l'Université dans la recherche internationale.

La réussite de notre Université passe par le respect des individus qui composent l'Université et des structures qui l'animent. Elle doit aussi s'intégrer dans son espace économique, ce qui implique un rapprochement avec les entreprises. Elle ne pourra éviter une réflexion sur son offre de formation, qui ne saurait rester figée. L'Université doit aussi s'appuyer sur le tissu associatif qui est l'une de ses richesses. Elle doit enfin être guidée par un souci d'équité au service d'une formation de qualité et d'une recherche créative.

M. Vendrix s'étant retiré, Mme la Présidente rappelle les modalités de vote.

Le résultat du vote pour l'élection du président de l'Université est le suivant :

Inscrits : 36 Votants : 36 Blancs : 3 Exprimés : 33

Ont obtenu :

- M. Jean Fabbri : 4 voix ;
- M. Philippe Vendrix : 29 voix.

En conséquence, M. Philippe Vendrix est proclamé élu président de l'Université de Tours.

*

L'ordre du jour de cette séance étant épuisé, Mme la Présidente lève la séance à 15 h 10.

A Tours, le 10 mai 2016

Le Doyen d'âge,
Présidente de séance,



Anne BESNIER

Affaires juridiques
CLR/n°16-283

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS
2^o Séance du 9 mai 2016

Membres présents

M. Philippe Vendrix, Président de l'Université ;
M. Gilbert Makassy, chef de la Division de l'enseignement supérieur au Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours, représentant Mme le Recteur ;

Mme Chantal Barin-Le Guellec ; Mme Catherine Beaumont ; M. Hamza Braija ; M. Benjamin Caquet ; M. Alexandre Chas ; Mme Catherine de Colbert ; M. Bastien Collinot ; M. Thibault Coulon ; Mme Jade Delage ; M. Nicolas Ducourtieux ; Mme Anne Duittoz ; Mme Christelle Dutilleul ; M. Jean Fabbri ; Mme Carole Faisandier ; M. Emmanuel Hervé ; M. Sébastien Lambert ; M. Benjamin Lavergne ; Mme Yasmine Lebailly ; Mme Corinne Manson ; Mme Hélène Maurel-Indart ; M. Pascal Meichel ; M. Emmanuel Néron ; Mme Claude Ophèle ; M. Philippe Prévost ; M. Kilian Raschel ; Mme Pascale Reverdiau ; M. Philippe Roingeard ; Mme Emily Rosenfeld ; Mme Juliette Rousseau ; M. Clovis Tauber ; M. Emmanuel Thibault ; Mme Dominique Vaillant ; M. Benoît Wolf.

Ont donné procuration

Mme Catherine Belzung à M. Philippe Roingeard ;
Mme Anne Besnier à M. Philippe Vendrix ;
Mme Mathilde Gralepois à Mme Corinne Manson.

Participaient à titre consultatif

M. Alain Botton, directeur général des services ; M. Christophe Le Roch, adjoint au directeur général des services ; M. Christophe Chasseguet, directeur du cabinet du président.

Participaient à titre consultatif après leur élection

M. Emmanuel Lesigne, vice-président de la commission de la recherche, chargé de la recherche et de la valorisation ; Mme Cécile Goï, vice-présidente de la commission de la formation et de la vie universitaire, chargée de la formation initiale et tout au long de la vie ; M. Daniel Alquier, vice-président chargé des partenariats et de l'innovation ; M. Marc Desmet, vice-président chargé des relations internationales ; Mme Martine Pelletier, vice-présidente chargée de la culture ; M. Thomas Thuillier, vice-président chargé de la vie étudiante ; M. Eric Zoukous, vice-président chargé des finances.

*

Le quorum étant acquis, M. le Président ouvre la séance. Il remercie les conseillers de la confiance qu'ils viennent de lui manifester par leur vote. Il indique avoir discuté, notamment avec les directeurs de composantes, de la manière dont le conseil d'administration devait fonctionner, afin que chacun puisse s'y exprimer. Il envisage notamment d'instaurer des séances techniques, au cours desquelles seront prises des décisions généralement préparées lors des débats des autres instances, et d'autres plus politiques où seront débattues les grandes orientations de l'établissement, à partir de rapports établis par les membres de ce Conseil.

Election des vice-présidents

M. le Président propose la liste des vice-présidents. Il précise que les seuls vice-présidents « de plein exercice », c'est-à-dire déchargés intégralement de leur service statutaire, sont la vice-présidente du conseil d'administration et les deux vice-présidents des commissions du conseil académique. Les autres vice-présidents sont déchargés à temps partiel.

M. Le Roch soumet des modalités de vote que le Conseil accepte.

Avec l'accord du Conseil, les candidats vice-présidents qui n'en sont pas membres sont admis en séance. Chaque candidat présente brièvement son parcours professionnel et les grandes orientations du secteur qui lui serait confié.

M. le Président donne la parole au conseil.

M. Fabbri trouve curieux la mise en évidence de la "parité" dans les attributions de la vice-présidente du CA alors que la direction de l'université proposée comptera 3 femmes pour 10 membres et ce d'autant que les listes de candidats au CA respectaient cette parité Homme/Femme. Il souhaite aussi que les vice-présidents puissent se consacrer entièrement à leur délégation tout en restant des enseignants-chercheurs actifs dans la mesure du possible et en favorisant le partage collégial des responsabilités et des décharges de service ; à ce titre, il souhaite que les personnes concernées renoncent à leur responsabilité à la direction de laboratoire.

M. Alquier partage cette préoccupation et signale qu'il est en train de se retirer de la direction adjointe du GREMAN

M. le Président souligne que deux des trois vice-présidents de plein exercice sont des femmes.

M. Fabbri s'interroge sur la notion de recrutement ambitieux alors que les universités manquent de moyens. Il faudrait d'abord cesser de geler des postes.

M. le Président considère que l'Université se doit d'opérer des recrutements ambitieux au plan scientifique sur les postes dont elle dispose.

En matière de formation, M. Fabbri relève qu'est mis en exergue l'accompagnement pédagogique, alors que ce qui est fondamental, c'est le contenu des enseignements, leur ancrage disciplinaire, leur cohérence.

Mme Goï indique qu'il s'agit de former les enseignants de manière à leur permettre d'adapter leur enseignement à un public d'étudiants de plus en plus hétérogène.

Enfin, M. Fabbri souhaite une clarification des relations de l'Université avec la SATT et le Biocube Institute.

M. Alquier confirme que la SATT Grand Centre est une grande préoccupation. En effet, elle va être très prochainement évaluée par le Ministère, qui pourrait éventuellement décider de la supprimer. Dans cette hypothèse, ce sont 70 M € de financement distribués par la SATT qui disparaîtraient.

M. le Président invite ensuite les conseillers à voter pour ou contre la liste des vice-présidents qu'il propose.

Les résultats du vote sont les suivants :

Inscrits : 37

Votants : 36

Blancs : 2

Exprimés : 34

Pour la liste présentée par le président VENDRIX : 30 voix

Contre la liste présentée par le président VENDRIX : 4 voix

Sont donc proclamés élus :

- vice-présidente du conseil d'Administration, chargée des moyens : Mme Corinne MANSON

- vice-président de la commission de la recherche, chargé de la recherche et de la valorisation : M. Emmanuel LESIGNE
- vice-présidente de la commission de la formation et de la vie universitaire, chargée de la formation initiale et tout au long de la vie : Mme Cécile GOÏ
- vice-président chargé des partenariats et de l'innovation : M. Daniel ALQUIER
- vice-président chargé des relations internationales : M. Marc DESMET
- vice-présidente chargée de la culture : Mme Martine PELLETIER
- vice-président chargé des écoles doctorales et des relations avec la COMUE : M. Philippe ROINGEARD
- vice-président chargé de la vie étudiante : M. Thomas THUILLIER
- vice-président chargé des finances : M. Eric ZOUKOUA

*

L'ordre du jour de cette séance étant épuisé, M. le Président lève la séance à 16 h 30.

A Tours, le 10 mai 2016

Le Président,



Philippe VENDRIX

